

Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31 décembre 2015

Mehdi ABDELGHANI

Expert-Comptable

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts

Comptables de Tunisie

**Mesdames & Messieurs les Membres
de l'Institut Danois Contre la Torture -DIGNITY-**

12 Rue du Sénégal, Place d'Afrique,
1002 Tunis Belvédère

Mehdi ABDELGHANI

Expert-Comptable
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

16 Rue Claude Bernard,
1002 Tunis Belvédère

RAPPORT GENERAL

I. Rapport sur les états financiers :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié en date du 9 décembre 2016, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY** pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 44.639 DT et un déficit net de 2.874 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY-**, comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

1. Responsabilité du Président de l'Association

Le Président de l'Association est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par le Président de l'Association. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle

interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'**Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY**- au 31 décembre 2015 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Conformément aux dispositions de l'Article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2015, qui sont les suivants :

- Le registre des membres ;
- Le registre des délibérations des organes de direction de l'association ;
- Le registre des activités et des projets ;
- Le registre des dons.

Par ailleurs, il est porté à votre attention que l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- a respecté les dispositions de l'Article 38 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, et relatives à la fixation d'un plafond de 500 DT pour les transactions effectuées en espèce à l'exception de certaines opérations.

Tunis, le 01 mars 2017,



Mehdi ABDELGHANI

Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY -
Etats financiers au 31 décembre 2015

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
Arrêté au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>Actifs non courants</u>			
Immobilisations incorporelles		3 723	-
Moins : amortissements		-172	-
	III.1	3 551	-
Immobilisations corporelles		9 965	6 866
Moins : amortissements		-4 439	-1 901
	III.1	5 526	4 965
Immobilisations financières		1 200	1 200
Total des actifs non courants		10 277	6 165
<u>Actifs courants</u>			
Autres actifs courants		7 858	4 599
Moins : Provisions		-2 947	-
	III.2	4 911	4 599
Liquidités et équivalents de liquidités	III.3	29 451	23 842
Total des actifs courants		34 362	28 441
Total des actifs		44 639	34 606

Bilan
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
Arrêté au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Fonds associatifs et passifs	Note	31/12/2015	31/12/2014
<u>Fonds associatifs</u>			
Fonds nets		6 291	6 291
Résultats antérieurs non affectés		-17 562	21 050
<u>Total des fonds associatifs avant résultat</u>		<u>-11 271</u>	<u>27 340</u>
Résultat de l'exercice avant affectation		-2 874	-38 611
Total des fonds associatifs après résultat	III.4	-14 145	-11 271
<u>Passifs non courants</u>			
Provisions pour risques et charges		3 145	2 774
Dettes auprès de l'Association Mère	III.5	22 180	22 180
Total des passifs non courants		25 325	24 954
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.6	19 748	12 452
Autres passifs courants	III.7	13 711	8 471
Total des passifs courants		33 459	20 923
Total des fonds associatifs et des passifs		44 639	34 606

Etat de Résultat
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DE RESULTAT	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
		2015	2014
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.1	432 313	322 072
Total produits d'exploitation		432 313	322 072
Charges d'exploitation			
Achats d'exploitation		3 179	6 784
Charges de personnel	IV.2	60 933	74 024
Dotations aux amortissements et aux provisions		6 029	3 191
Autres charges d'exploitations	IV.3	354 800	270 530
Total charges d'exploitations		424 941	354 530
Résultat d'exploitation		7 372	-32 457
Charges financières nettes	IV.4	-10 253	-5 954
Autres pertes ordinaires		-	-200
Autres gains ordinaires		7	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-2 874	-38 611
Impôt sur les bénéfices		-	-
Résultat net de l'exercice		-2 874	-38 611

Etat de Flux de Trésorerie
Institut Danois Contre la Torture - DIGNITY –
Pour l'exercice clos au 31 Décembre 2015
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Du 1er Janvier au 31 Décembre	
	2015	2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	-2 874	-38 611
Ajustements pour :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 029	3 191
Variation des :		
Autres actifs	-3 260	-4 599
Fournisseurs	7 296	9 063
Autres passifs	5 240	-1 181
Flux de trésorerie d'exploitation	12 431	-32 137
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 822	-3 135
Flux de trésorerie d'investissement	-6 822	-3 135
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement d'emprunt auprès de l'Association Mère	-	20 809
Flux de trésorerie de financement	0	20 809
Variation de trésorerie	5 609	-14 463
Trésorerie au début de l'exercice	23 842	38 305
Trésorerie à la clôture de l'exercice	29 451	23 842

Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY -
Notes aux Etats financiers au 31 décembre 2015

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de l'Association

L'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est une association créée en date du 28 Aout 2012 sous le nom de Centre de Recherche et de Réhabilitation des Victimes de la Torture - Mission Tunisie -. La constitution a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°104 du 30 Aout 2012. A cet effet, l'association est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Le bureau de la mission en Tunisie est rattaché directement à l'Association Mère - DIGNITY (Danish Institut Against Torture) - établie à Copenhague. Cette dernière constitue la source exclusive des revenus de la mission en Tunisie.

A la constitution, l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- est légalement représenté par son Président : Mme Lamia Louise CHEHABI. Toutefois, à la date de l'arrêté des états financiers le Président est Mr Giorgio CARACCIOLO.

La mission en Tunisie a pour objet de:

- Effectuer des recherches sur les causes et les effets de la torture
- Assurer la réhabilitation des victimes de torture
- Assurer des formations relatives à la prévention de la torture

II. Principes et méthodes comptables

Les états financiers de l'association arrêtés au 31 Décembre 2015 ont été élaborés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996.

Ces états financiers sont composés d'un bilan, d'un état de résultat, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'Institut Danois Contre la Torture – DIGNITY- pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 sont les suivants :

- 1- Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Immobilisations incorporelles	33%
Equipement de bureau	20%
Matériel informatique	33%
Immobilisations dont la valeur est < 200 DT	100%

- 2- Les revenus perçus en monnaie étrangère (Couronne Danoise - DKK) provenant de l'Association Mère sont comptabilisés suivant le taux de change en vigueur à la date d'opération tel que prévu par la Banque Centrale de Tunisie.

III. Les notes au Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2015 est de 3.551 DT correspondant à la valeur comptable nette des licences informatiques acquises en 2015.

Les immobilisations corporelles sont passées de 4.965 DT au 31 décembre 2014 à 5.526 DT au 31 décembre 2015. La variation est détaillée ci-dessous :

En TND	2015	2014
Equipements de bureau	3 267	3 008
Matériel Informatique	6 698	3 858
(-) Amortissement	-4 439	-1 901
Immobilisations corporelles	5 526	4 965

Le tableau de variations des immobilisations se présente comme suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2015

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	Au 31/12 /2014	Acquisition s 2015	Au 31/12/2015	Antérieur	2014	Amt. Cumulés	AU 31/12/2015
Immobilisations Incorporelles							
License	-	3 723	3 723	-	172	172	3 551
S/TOTAL	-	3 723	3 723	-	172	172	3 551
Immobilisations Corporelles							
Equipements de bureau	3 008	259	3 267	1 199	784	1 983	1 284
Matériel Informatique	3 858	2 839	6 698	702	1 754	2 456	4 242
S/TOTAL	6 866	3 099	9 965	1 901	2 538	4 439	5 526
TOTAL GENERAL	6 866	6 822	13 688	1 901	2 710	4 611	9 077

II.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont passés de 4.599 DT au 31 décembre 2014 à 4.911 DT au 31 décembre 2015. Le détail est le suivant :

En TND	2015	2014
Charges constatées d'avance	4 791	4 447
Autres actifs courants	3 067	152
(-) Provision	-2 947	-
Autres actifs courants	4 911	4 599

III.3 Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 29.451 DT au 31 décembre 2015 enregistrant une augmentation de 5.609 DT par rapport au 31 décembre 2014.

Les banques en devises correspondent aux avoirs de l'association en DKK (Couronne Danoise) actualisés au cours BCT au 31 décembre 2015.

En TND	2015	2014
Banque en dinars	28 246	23 468
Banque en devises	543	117
Caisse	662	257
Liquidités et équivalents de liquidités	29 451	23 842

III.4 Fonds associatifs

Le tableau de variation des fonds associatifs se présente comme suit :

En TND	Fonds Associatifs	Résultats antérieurs non affectés	Résultat de l'Exercice	Total Fonds Associatifs
Solde au 01/01/2015	6 291	21 049	-38 611	-11 271
Résultats antérieurs non affectés		-38 611	38 611	-
Résultat de l'exercice avant affectation			-2 874	-2 874
Solde au 31/12/2015	6 291	-17 562	-2 874	-14 145

Les résultats des exercices antérieurs n'ont pas été affectés en raison de la non tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire, qui a pour rôle d'approuver les états financiers et d'affecter les résultats enregistrés.

III.5 Dettes auprès de l'Association Mère

Le solde de la dette auprès de l'Association Mère s'élève à 22.180 DT au 31 décembre 2015. Cette dette représente la prise en charge par l'Association Mère de certaines dépenses de l'association et qui ont été directement payées par la mère.

Les montants ont été classés en passifs non courants en tenant compte des événements postérieurs à la clôture de l'exercice et du fait du non remboursement de ces montants.

III.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 19.748 DT au 31 décembre 2015 contre 12.452 DT au 31 décembre 2014. Le détail de cette rubrique est présenté ci-dessous :

En TND	2015	2014
Fournisseurs d'exploitation	11 164	7 497
Fournisseurs d'immobilisations	-	848
Fournisseurs, factures non parvenues	8 584	4 107
Fournisseurs et comptes rattachés	19 748	12 452

III.7 Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 13.711 DT au 31 décembre 2015 enregistrant une augmentation de 5.240 DT par rapport au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

En TND	2015	2014
Personnel, rémunération due	4 586	1 032
Etat et collectivités locales	4 459	4 193
CNSS	4 666	3 246
Autres passifs courants	13 711	8 471

IV. Les notes à l'Etat de Résultat

IV.1 Revenus

Les revenus réalisés pendant l'exercice 2015 s'élèvent à 432.313 DT.

Ces revenus proviennent exclusivement des fonds étrangers octroyés par l'Association Mère et qui s'élèvent à 1.482.000 DKK.

IV.2 Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2015 sont de 60.933 DT enregistrant une baisse de 13.091 DT par rapport à l'exercice 2014. Le détail est présenté ci-dessous :

En TND	2015	2014
Salaires bruts	50 475	60 328
Charges patronales	8 566	10 238
Provision pour congé à payer	92	-142
Autres charges du personnel	1 800	3 600
Charges du personnel	60 933	74 024

IV.3 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 354.801 DT au 31 décembre 2015 contre 270.531 DT au 31 décembre 2014. Elles se détaillent comme suit :

En TND	2015	2014
Dons	160 109	59 471
Mission, déplacements et réceptions	112 159	109 819
Honoraires	42 605	44 758
Location	19 614	27 304
Publication	9 439	22 087
Frais postaux et télécommunication	4 897	3 649
Autres charges d'exploitation	5 977	3 442
Autres charges d'exploitation	354 800	270 530

IV.4 Charges financières nettes

Les charges financières nettes sont composées essentiellement des pertes de changes encourues pendant l'exercice. Au 31 décembre 2015, elles s'élèvent à 10.253 DT comme le montre le tableau ci-dessous :

En TND	2015	2014
Résultat de change (Perte)	10 232	5 776
Intérêt et agios	21	179
Charges financières nettes	10 253	5 954